

15ème législature

Question N° : 2164	De Mme Agnès Firmin Le Bodo (Les Constructifs : républicains, UDI, indépendants - Seine-Maritime)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports		Ministère attributaire > Transports
Rubrique > transports par eau	Tête d'analyse > Politique portuaire de la France	Analyse > Politique portuaire de la France.
Question publiée au JO le : 17/10/2017 Réponse publiée au JO le : 09/01/2018 page : 218		

Texte de la question

Mme Agnès Firmin Le Bodo attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur la politique portuaire de la France. La politique maritime de la France a été trop longtemps ignorée ou maltraitée. Or dans une économie mondiale libre et ouverte, un grand pays comme la France qui possède la plus grande frontière maritime d'Europe, ne peut ignorer que la maîtrise des flux maritimes est primordiale pour que le pays et l'Union européenne restent de grandes puissances économiques. Dans ce contexte, tous les acteurs se mobilisent pour que le port du Havre bénéficie des investissements nécessaires à son développement, et pour qu'il reste le principal port français du Nord. Dans un contexte de maîtrise des dépenses publiques, il devient encore plus nécessaire que les investissements publics se concentrent là où ils sont le plus urgents. C'est ainsi que la desserte du port du Havre et plus globalement le travail sur l'Axe-Seine doit être envisagé au plus vite. C'est nécessaire pour Le Havre et ses acteurs portuaires, mais c'est surtout nécessaire pour une politique de la mer française cohérente. Il n'est plus l'heure d'éparpiller les efforts et les sommes investies. La France doit concentrer ses forces sur ces deux ports du Havre et de Marseille pour qu'ils conservent une taille et une efficacité capables de les faire rivaliser avec les plus grands ports mondiaux. À l'heure où le port de Zeebrugge se porte mal, il est plus que jamais nécessaire de soutenir la reprise du port du Havre après des années difficiles. En effet, le port du Havre, et les ports de Rouen et de Paris sont déterminants quant à l'activité économique française. Ils sont concurrencés par les ports du nord de l'Europe et le seront encore plus lorsqu'un canal reliera la Seine à l'Escaut ouvrant donc encore plus le marché français aux ports du nord de l'Europe. Il faut concentrer les efforts de la Nation pour qu'enfin soit atteinte la taille nécessaire pour évoluer dans le contexte mondial fort concurrentiel. La politique maritime de la France ne peut supporter l'éparpillement des efforts, elle doit faire émerger et conforter les deux ports les mieux placés dans ce contexte : Le Havre et Marseille. Il y va de l'avenir économique du pays. Aussi, les travaux envisagés pour le port de Dunkerque sont regardés avec la plus grande attention et la plus grande vigilance par les acteurs portuaires. C'est pourquoi elle souhaite savoir quels sont les investissements à venir pour conforter le développement du port du Havre à la fois dans ses équipements structurels, et dans les infrastructures notamment ferroviaires et fluviales en matière de desserte des marchandises.

Texte de la réponse

Les ports du Havre, Rouen et Paris forment un maillon essentiel de la chaîne d'exportation et par là, concourent à la compétitivité de la France dans le commerce mondial. Ils permettent également d'approvisionner efficacement les bassins de consommation et les entreprises de leur hinterland, au premier lieu duquel le territoire francilien. Le développement de cet ensemble portuaire maritime, le premier en France en termes de tonnage, constitue ainsi un

enjeu national dont l'État a pris toute la mesure. Grâce aux investissements déjà réalisés, le port du Havre dispose aujourd'hui d'infrastructures fiables et performantes. Les terminaux de Port 2000 et le chantier multimodal ne fonctionnent pas encore à la pleine mesure de leur capacité et le premier objectif du collectif portuaire est de faire croître les 2,5 millions de conteneurs en utilisant les ressources offertes par les investissements déjà réalisés, respectivement 1,3 milliard d'euros pour Port 2000 et 140 millions d'euros pour le terminal multimodal. Aujourd'hui, avec ces outils à disposition, les améliorations sont à rechercher prioritairement dans la qualité de service du passage de la marchandise. Pour autant, la réflexion sur de nouvelles infrastructures ne doit pas être écartée. L'extension du terminal de Port 2000 avec la réalisation des postes 11 et 12 permettrait d'achever la réalisation de Port 2000 dans un contexte de réorganisation des alliances maritimes. Cette opération structurante pour le port, d'un coût estimé à 130 M€, doit s'envisager dans un calendrier cohérent avec la saturation des terminaux actuels. Dans l'ensemble, entre contrat de plan inter-régional et contrat de plan régional, le soutien de l'État atteint 160 M€ pour la réalisation d'un programme de 630 M€ d'investissements portuaires le long de l'axe Seine. S'y ajoute, pour accompagner le développement du port du Havre par une amélioration de la desserte massifiée, l'effort consacré à la modernisation de la ligne ferroviaire Serqueux-Gisors d'une part et à la remise en état de l'écluse de Méricourt d'autre part.